



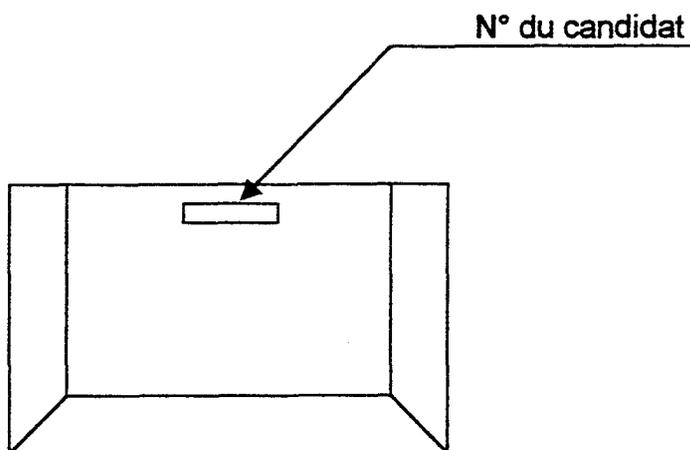
Dès le début de l'épreuve, les surveillants/examineurs devront organiser le passage des candidats à la scie circulaire à format, pour la notation en cours d'épreuve.  
(voir barème joint)

Les machines outils - *Mortaiseuse*  
- *Tenonneuse*  
- *Toupies*  
- *Perceuse à colonne*  
(profondeur de perçage des boîtiers de charnières et des taquets d'étagère)

seront pré-réglées mais les candidats seront responsables de leurs usinages et à ce titre devront vérifier chaque réglage.

Ceux-ci devront être prévenus en ce sens avant le début de l'épreuve.

Le numéro du candidat devra être inscrit, au feutre indélébile, sur la pièce selon les indications du croquis ci-dessous.



Vue de dessus de la vitrine

<b>GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II</b>				<b>BEP</b>	<b>BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES</b>	<b>X</b>
<b>SECTEUR 8 - BATIMENT</b>				<b>CAP</b>	<b>MENUISERIE AGENCEMENT</b>	<b>X</b>
<b>SESSION 2001</b>	<b>Code</b>	<b>Forme</b>	<b>Durée</b>	<b>REALISATION, TECHNOLOGIE et ARTS APPLIQUES</b>	<b>Coeff.</b>	<b>10</b>
Epreuve	EP 1-A	Pratique	16 h 00	Note aux Surveillants et Examineurs	Feuille	/